

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
CHELA'H

SAMEDI 16 JUIN 2012
26 SIVAN 5772
AVOT 3

45^e année

36

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

A la découverte du soleil

Nous entrons, peu à peu, dans la période la plus chaude de l'année. Le mois de Tamouz, qui commence dans un peu plus d'une semaine, est celui où le soleil apparaît dans toute sa puissance. C'est certes là un phénomène climatique analysé de longue date par les spécialistes de la question et qui, s'il rythme notre existence, ne semble pas porter au-delà des simples considérations météorologiques. Pourtant, et c'est un des principes de base de la vision juive du monde, ce que nous observons dans le monde matériel est essentiellement l'écho d'une réalité spirituelle plus profonde qui en est, à la fois, la source et le soutien. En d'autres termes, l'éclat du soleil, même de saison, est aussi l'expression d'un autre niveau. Il faut aller à sa découverte tandis que sa lumière brille.

Pour ce grand et nouveau voyage, un verset des Psaumes nous sert de guide : «Le soleil et son bouclier, c'est l'Eternel D.ieu». Au-delà des interprétations mystiques – nombreuses – de cette phrase étonnante, il faut entendre ici que le soleil et sa lumière sont comme une figure de la lumière Divine qui rayonne sur la création. C'est dire que, lorsque son éclat est plus manifeste, cela doit s'interpréter aussi comme une plus

claire et plus sensible présence de D.ieu. Nous voici devant une proposition bouleversante : l'été est ce temps précieux où la lumière plus forte est essentiellement celle du spirituel, du Divin.

L'idée est belle mais quelque chose dérange ici. Face à la vie quotidienne, la vie réelle et concrète des hommes et des femmes de notre temps, une telle vision ne paraît guère avoir de pertinence. Où est son actualité quand, justement, c'est bien autre chose que le plus grand nombre voit dans l'éclat renouvelé du soleil ? S'il est question d'une plus grande présence de D.ieu, comment celle-ci peut-elle rester sans effet notable ? Le Talmud répond à cette interrogation par une observation cruelle de véracité : «L'âne, au plus chaud de Tamouz, a froid». En hébreu, le mot «âne» a une parenté étymologique évidente avec le terme «matériel». C'est ici que le message est important : sachons faire en sorte que la matière ne nous enchaîne pas, qu'elle ne nous fasse pas ressentir le froid quand règne la chaleur et le chaud dans la stérilité des déserts glacés. Regardons le monde tel qu'il est et pour ce qu'il est : une création divine. Notre liberté est à ce prix.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Chela'h

Voler comme un prisonnier

Jonathan Roth était un homme désespéré. Depuis ses plus lointains souvenirs, les choses n'avaient jamais marché pour lui. Pour commencer, il était né dans la pauvreté et peu après son douzième anniversaire, son père avait succombé à la maladie. Après cela, il était tombé dans les mauvaises fréquentations dans une tentative pour soulager les charges financières de la maison.

Et puis était survenue la descente infernale. Il avait finalement été arrêté en revendant de la drogue et avait été condamné à dix ans de prison.

La vie derrière les barreaux était difficile, pour le moins qu'on puisse dire. Il ne pouvait supporter de ne pas être libre de faire les simples choix de la vie. Le plus grave était qu'il était habité de sentiments de blâme et de rancœur à l'égard de lui-même et de ses propres erreurs. Pas un jour ne passait sans qu'il ne revive mentalement ses errements passés. Il était pratiquement à bout quand il reçut un second souffle à sa vie.

Lors d'un week-end, une organisation chargée d'aider les prisonniers juifs organisa une retraite d'étude approfondie de la Torah, à Crown Heights, destinée aux Juifs incarcérés dans les prisons fédérales. Le programme comprenait la participation à un farbenguen (réunion'hassidique) avec le Rabbi, le Chabbat après-midi.

Quelque chose dans l'approche du Rabbi l'intrigua et il écouta avec attention son discours qui portait sur la Paracha de cette semaine-là.

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT CHELA'H

PARIS – ILE DE FRANCE

Entrée : 21h 37 • Sortie 23h 03

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.32	Marseille	21.02	Nice	20.55
Grenoble	21.07	Montpellier	21.07	Strasbourg	21.15
Lille	21.43	Nancy	21.23	Toulouse	21.18
Lyon	21.14	Nantes	21.45		

à partir du dimanche 10 juin 2012

Heure limite du Chema : 9h48 Pose des Téfilines : 4h17
Molad : mardi 19 juin à 11h 45 minutes et 5 'Halakim
Roch 'Hodech Tamouz: mercredi 20 et jeudi 21 juin 2012



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV



Une vidéo du
Rabbi de Loubavitch

«Il y a quelque chose d'injuste dans la punition qui accabla les défenseurs des explorateurs bibliques, envoyés par Moché pour explorer la Terre de Canaan, affirmait le Rabbi. Etant donné qu'ils avaient péché en exprimant leur désintéret pour monter en Canaan, ils furent donc destinés à mourir sans y pénétrer. Mais pourquoi ne furent-ils pas conduits au bord du désert pour passer le reste de leur vie dans un lieu unique ? Pourquoi durent-ils voyager pendant quarante ans et vivre une vie épuisante d'étapes provisoires et intermittentes?» Le Rabbi poursuivit en citant le Midrach qui enseigne que, quel que soit l'itinéraire par où les menait leur voyage, les Hébreux transformaient le sol physique sur lequel ils marchaient. La verdure et la végétation remplaçant l'aridité et la stérilité du désert sinaïtique. Quelle que soit leur direction, ils faisaient des avancées dans la civilisation de lieux qui, autrement, seraient restés des déserts inhabitables.

Ainsi leur randonnée pénible était-elle devenue une transformation positive et pas du tout un voyage insignifiant et inutile d'un lieu à un autre. Et leur périple prolongé n'était pas seulement une punition mais également un privilège.» Les paroles que prononça alors le Rabbi le saisirent profondément.

«En quoi cette étude ancestrale s'applique-t-elle aujourd'hui ?

Il se peut qu'un individu se retrouve coincé dans un désert virtuel, que ce soit un lieu sur la carte ou dans son esprit et que cet endroit n'apparaisse pas civilisé. Il s'y sent incapable d'y être intègre avec lui-même ou bien il ne peut s'y exprimer librement. Pourquoi est-il là, tout juste à cause d'un manque de chance ou de ses erreurs ?

Prenez par exemple la situation d'un prisonnier. Pourquoi se retrouve-t-il derrière les barreaux ? Ce ne peut être pour l'unique raison qu'il s'est rendu coupable d'un crime. Après tout, de nombreux hommes libres ont commis le même crime ! Ils n'ont pas été attrapés, dites-vous ? Mais alors, pourquoi lui a-t-il été pris ? Pas seulement parce c'est quelqu'un qui n'a pas de chance... Voyez-vous, s'il existe un lieu sur terre qui soit le plus réfractaire à la Divinité, c'est la prison. En prison, l'on arrache à l'homme ce qui en fait un être humain : sa liberté. C'est la raison pour laquelle la loi juive ne connaît pas l'emprisonnement.

Mais il existe certaines âmes, qui, à cause de leur potentialité, ont été choisies par la Providence pour entrer dans le désert spirituel qu'est l'incarcération et le

transformer en lui apportant de la signification et de la créativité spirituelle.

Peu d'hommes peuvent parvenir à cette liberté intérieure nécessaire pour survivre, voire se développer dans un environnement carcéral.

Mais ce sont ces âmes élevées qui finissent en «faisant leur temps».

Bien sûr, il est vrai que ces individus se sont rendus coupables de crimes et doivent être tenus responsables et rendre des comptes pour leurs actes. Mais tout comme en ce qui concerne les explorateurs ancestraux, leurs erreurs ne sont que la raison extérieure de leur situation délicate. En outre, nous sommes en droit de nous demander pourquoi certaines personnes, et pas d'autres, sont nées dans des circonstances désespérées ou avec des tendances immorales qui les conduisent dans des chemins destructeurs.

Mais l'idée ici est que, ironiquement, les impulsions immorales évoquent des forces spirituelles uniques. Selon les mots du Talmud : «plus il est grand, plus forte est son inclination au mal». Un autre enseignement talmudique affirme que : «Dieu ne donne pas à Ses créatures des épreuves qu'elles ne peuvent surmonter».

Et il s'avère que les gens qui sont en prison ne sont pas les rebus de la société mais possèdent le potentiel de faire partie de ses membres les plus éminents ! Inutile de dire que la vie de Jonathan se trouva bouleversée. Pour la première fois de sa vie, au lieu de se considérer comme une victime, il commença à envisager qu'il était quelqu'un qui possédait une destinée unique et partagée par peu. Il se mit à voir comme une source de bénédictions un sort que d'autres auraient considéré comme une malédiction.

Que pouvons-nous tous apprendre ?

Dans les perspectives anti-conventionnelles du Judaïsme, les crises morales et religieuses ne sont pas des signes de faiblesse mais de force.

Et le scénario de la vie et de l'histoire sont écrits de concert par le Divin et l'homme, par la précision absolue de la Providence et la folie des erreurs humaines.

Nous sommes tous en voyage à travers nos déserts personnels, chacun de nous est équipé du matériel, des circonstances, des impulsions et des talents personnellement adaptés qui nous permettent de transformer le sable en fleurs, d'établir la vie là où régnait autrefois la mort et d'apporter du sens à ce qui est incohérent et banal.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 10 juin – 20 Sivan

Mitsva négative n° 193 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les produits hétérogènes de la vigne.

Mitsva négative n° 153 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer un "Tével", c'est-à-dire un produit dont ni la "Terouma" ni les dîmes n'ont été prélevées.

Mitsva négative n° 194 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de boire du vin qui a été offert à une idole.

Mitsva positive n° 146 : Il s'agit du commandement nous incombant d'égorger une bête avant de la consommer.

• Lundi 11 juin – 21 Sivan

Mitsva négative n° 101 : Il nous est interdit d'abattre un animal et son petit le même jour.

• Mardi 12 juin – 22 Sivan

Mitsva positive n° 147 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de couvrir le sang d'un volatile ou d'une bête sauvage lors de l'abattage.

• Mercredi 13 juin – 23 Sivan

Mitsva négative n° 306 : Il nous est interdit de prendre, en chassant, tous les occupants d'un nid d'oiseaux, c'est-à-dire la mère avec la couvée.

• Jeudi 14 juin – 24 Sivan

Mitsva positive n° 148 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de renvoyer la mère lorsqu'on trouve un nid d'oiseaux.

• Vendredi 15 juin – 25 Sivan

Mitsva négative n° 61 : Il s'agit de l'interdiction qui nous a été faite de violer un "Chevouat Bitouï" (serment vain).

• Samedi 16 juin – 26 Sivan

Mitsva négative n° 62 : Il nous est interdit de faire un "Chevouat Chav (un serment vain).

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM : 01 76 34 77 77 Vous pouvez également commander le Séfer Hamitsvot sur www.editions-loubavitch.fr

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440

Offert à la mémoire de

Moché Leib מ"ר ben Morde'hai

SEBAG

Hasid d'une grande valeur et grandement attaché aux enseignements du Rabbi

Décédé le 25 Sivan 5767

Puisse son âme reposer en paix au Gan Eden auprès des Tzaddikim

Offert par sa famille

J'avais été engagé comme chauffeur de car pour les enfants du Gan Israël dans la région des Catskills, des montagnes non loin de New York. Un jour, je devais amener les campeurs près du Lac George et, en attendant de les ramener, je décidai de rester près du lac et d'admirer les merveilles de la création, ce qui est bien le but des vacances, n'est-ce pas ?

L'homme qui était assis à côté de moi – apparemment occupé uniquement à bronzer sous le doux soleil d'été – se leva. Son corps était couvert de tatouages. Pas de simples tatouages mais vraiment des œuvres d'art (bien que les tatouages soient formellement interdits par la Torah, je n'en étais pas moins impressionné en réfléchissant aux heures passées par cet homme à souffrir pour ce résultat). J'engageai la conversation :

- Incroyable, tous ces tatouages ! Cela a dû vous coûter une petite fortune !

- Il faut comprendre : certaines personnes se font tatouer juste comme cela. Mais d'autres le font pour cacher quelque chose, par exemple des cicatrices. D'ailleurs pour la même raison, d'autres portent une Kippa !

Ce mot me fit réagir immédiatement : il l'avait certainement prononcé pour montrer qu'il était juif lui aussi. Malheureusement, je n'avais pas mes Téfilines avec moi – ce qui est très inhabituel en ce qui me concerne et je l'ai bien sûr regretté. Tout ce que je pouvais lui

proposer, c'était d'entrer en contact avec le *Chalia'h* (l'émissaire du Rabbi) le plus proche de son domicile qui l'aiderait à mettre les Téfilines.

- Oh vous savez, les Téfilines, ce n'est pas vraiment mon truc ! Il m'arrive d'aller parfois à la synagogue mais sans plus. Par ailleurs, je suis un survivant du cancer.

C'est ce qui expliquait ses tatouages : il avait souhaité masquer les cicatrices. Et il avait décidé de quitter ma compagnie.

Le conducteur de l'autre car avait entendu notre conversation et me signala que lui avait apporté ses Téfilines. Je courus après mon interlocuteur tatoué en criant : «Attendez ! J'ai des Téfilines ! Cela ne prend que deux minutes, montre en main !»

Voyant que je continuai à le «harceler», il répondit : «Désolé, je suis pressé !»

C'était étrange : quand il était assis pour profiter des rayons du soleil, il n'avait vraiment pas l'air pressé mais brusquement, il n'avait plus deux minutes pour mettre les Téfilines ? Je savais que ce n'était qu'un prétexte et décidai d'insister, lourdement je l'avoue mais j'étais décidé à lui faire accomplir cette Mitsva :

«Ecoutez ! Je dois vous expliquer. J'étais venu au lac George sans aucune intention particulière mais maintenant, je sais pourquoi D.ieu m'a fait venir jusqu'ici : pour vous rencontrer, faire votre connaissance, comprendre que vous êtes un Juif comme moi et donc vous proposer de mettre les Téfilines.

Après tout, vous avez survécu au cancer, pourquoi ne pas remercier D.ieu pour cela ?»

- Monsieur ! J'ai dit non et je le pense sincèrement ! Cessez de me harceler, je vous en prie. Je suis pressé et, de plus, il existe de nombreux autres moyens de remercier D.ieu !

- Comme quoi par exemple ? demandai-je, sincèrement curieux d'entendre sa réponse.

- Bon, je pourrais me rendre utile et faire

du bien aux gens.

- Je comprends mais quand vous faites du bien aux gens, il se peut que ce soit dans l'espoir d'en retirer un bénéfice d'une manière ou d'une autre par la suite! Alors que les Téfilines, c'est vraiment uniquement pour D.ieu !

- Oh, je vous en prie, cessez de m'importuner, revenez demain !

Je réfléchis à toute allure : faire trois heures de route le lendemain et risquer de ne pas le rencontrer... Non, il n'en était pas question ! Il avait mentionné le mot Kippa pour me faire comprendre qu'il était juif et je ne devais pas laisser passer cette occasion. J'avais déjà acquis une certaine expérience dans la campagne des Téfilines lancée par le Rabbi en 1967, juste avant la guerre des six jours et je n'étais pas prêt à renoncer.

- D'accord ! Vous ne voulez pas mettre les Téfilines. Mais vous aimez rendre service aux gens. Alors pouvez-vous me rendre service et mettre les Téfilines pour moi? J'ai vraiment besoin d'un maximum de Mitsvot pour avoir D.ieu de mon côté!

- C'est cela qui vous rendrait heureux ? s'étonna-t-il.

- Oh oui !

- Alors je vais le faire, mais que pour vous! A mon grand soulagement (et, je suppose à son grand soulagement aussi...) il mit les Téfilines et récita les bénédictions et le Chema Israël.

Pour moi.

Ou plutôt, pour D.ieu.

Lazar Raksin

N'shei Chabad Newsletter n°7002

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Sur le mont des Oliviers

Le prophète Zacharie (14 : 4), parlant de la venue de Machia'h, déclare : «Et Ses pieds se tiendront en ce jour sur le mont des Oliviers». «L'huile», qui signifie généralement «huile d'olive», représente traditionnellement la sagesse. Cela fait référence au service de D.ieu fondé sur l'intellect et renforcé par le plaisir qui découle de la compréhension. Les «pieds», inversement, font allusion au service divin fondé sur la soumission à D.ieu. Ainsi le verset cité, «les pieds se tiendront... sur le mont des Oliviers», manifeste la supériorité du service de D.ieu fondé sur la soumission, le don de soi sur celui qui a la compréhension pour base. En effet, le premier est infini alors que le deuxième est limité à la portée de l'intellect humain, aussi grand soit-il. Au temps de Machia'h, l'infini montre sa grandeur.

(d'après *Likoutei Si'hot*, vol. I, p. 103) H.N.



Votre événement
notre univers...

m&m
prestige

Agence de décoration
pour tous types d'événements

Contact :
0952 346 449 / 06 09 90 98 44
www.mm-prestige.fr

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que Tefilat Hadère'h (la prière du voyageur) ?

- Comme toute forme de voyage – que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs – implique un certain niveau de danger, quel que soit le but du voyage, il convient de réciter Tefilat Hadère'h pour un voyage sûr.
- Réciter Tefilat Hadère'h est une règle établie par les Sages et est donc aussi importante que le lavage des mains avant de manger du pain ou l'écoute de la lecture de la Méguilah à Pourim.
- Les femmes et les enfants ont eux aussi l'obligation de réciter Tefilat Hadère'h.
- Il convient que chacun récite la prière pour lui-même : mais si on ne la connaît pas, on peut répondre AMEN à la bénédiction de celui qui la prononce.
- Dans cette prière, on demande à D.ieu de nous guider vers la destination désirée en paix et en joie et de nous protéger de toute aventure fâcheuse. Dans certaines communautés, on ajoute des versets du 'Houmach ou des Tehilim (Psaumes). Si on a l'intention de rentrer le jour même (avant le lendemain matin), on ajoute les mots « Veta'hazirénou Lechalom » (Fais-nous revenir en paix) de façon à ne prononcer cette prière qu'une seule fois dans la journée.
- Celui qui n'en connaît pas le texte et ne dispose pas d'un livre de prières devrait prier dans ses propres termes et dans la langue qu'il connaît, en veillant à la prononcer au pluriel (Fais-nous voyager en paix...), même s'il voyage seul.
- On récite cette prière pour tout voyage de 3,840 kilomètres en dehors de toute habitation.
- Même celui qui voyage pour une Mitsva (et qui est donc protégé de tout mal) doit réciter Tefilat Hadère'h.
- Il est préférable de s'arrêter et de se tenir debout pour réciter Tefilat Hadère'h (quand on est en voiture par exemple).
- Il est recommandé de manger ou boire puis de réciter la bénédiction finale sur les aliments avant de réciter Tefilat Hadère'h.

F. L.

(d'après Halichos Mordechai de Rav Eliezer Wenger)

SPORTES Funéraire

organise les inhumations le jour du décès dans de nombreux cas



même le dimanche



Tél. 24/24h :

01 45 21 42 89 ou 06 22 67 96 92

Rapatriements en Israël - Enterrements en France

Pierres tombales, testaments-obsèques, terrains,

Organisation des veillées, toilettes rituelles...

305, rue de Charenton – 75012 PARIS

y.sportes@orange.fr

BUREAU & PROFIL

Aménagement d'espaces de travail

www.bureau-profil.fr

9, rue de Marseille - 75010 Paris Tél : 01 43 73 10 10 Fax : 01 43 73 10 20



Protection par capture et enregistrement
chez huissier en temps réel

Depot-Web.fr



Protéger

- Pages web
- Contenus
- Chartes graphiques
- Codes sources
- Référencement
- Programmes
- Modèles...



Surveiller

1. Vous sélectionnez :
 - la marque
 - le site concurrent
 - le mot clé à surveiller
2. vous recevez vos alertes
3. lancez les captures certifiées des pages.
4. Vous recevez vos preuves par mail



Prouver

- Dépôt enregistré chez huissier en temps réel.
- Prouvez vos droits en un clic.
- Banque de données certifiée du web
- Preuve d'antériorité

Powered by Fidealis Technologies 400.000 dépôts déjà réalisés en France depuis 2001 !
Contactez-nous : 01 77 37 51 26 www.depot-web.fr contact@depot-web.fr



Groupe
C.E.S
Des énergies propres
pour un monde meilleur...



**INSTALLATEUR & SPECIALISTE DU FINANCEMENT
PHOTOVOLTAIQUE / P. A. C / EOLIEN / ECOGEST**
Distributeurs, Régies commerciales, Commerciaux :

Rejoignez le Groupe CES !

CONDITIONS ULTRA COMPETITIVES / RDV FOURNIS / AVANCE DE FRAIS

N° Azur 0 811 260 266

S.A.S. au capital de 300 000 €

90 rue Baudin – 92300 Levallois Perret

www.ce-solaire.fr

direction@ce-solaire.fr

ALERTE AUX POINTS

stage de récupération de points

Récupérez immédiatement

vos points sur votre permis de conduire

Stages agréés par les préfetures

Contactez-nous
au 01 45 67 83 85

Retrouvez tous les stages Paris et IDF

INSCRIPTION EN LIGNE
www.alertheauxpoints.fr

Présentation rapide aux permis
en cas de perte totale de vos points

Un tout petit prix
pour votre sécurité

1€ / jour
tout compris*



Vidéosurveillance

Alarme intrusion

Contrôle d'accès

Offre limitée à 100 packs
Profitez-en vite !

Offre comprenant :

2 caméras couleur jour/nuit avec infrarouge

1 enregistreur numérique 500 Go 4 voies

avec visualisation internet et iPhone (Réf. ITM 1004)

CONTACTEZ-NOUS

01.60.37.08.72

M@il:contact@.itqsecurity.fr

Achat Or

116, avenue Simon Bolivar 75019 Paris - 06 03 46 03 48

NOUS ACHETONS VOTRE OR

à un prix imbattable!

Bijoux, Débris, Lingots, etc...

DÉPLACEMENT GRATUIT À DOMICILE : 06.03.46.03.48

PAIEMENT
IMMÉDIAT

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

STOCK PREMIUM

spécial communautaire

SPECIALISTE EN COSTUMES
DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M²
Hommes & Femmes

Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir

75011 Paris

(M^e Voltaire - Près de la Place Léon Blum)

Ouvert le dimanche de 10h à 20h
Tél: 01 43 67 51 91



Carrosserie
Peinture
Mécanique

14 véhicules
de courtoisie

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

NOUVEAUX SERVICES :

- ✓ Montage pneumatique
 - ✓ Lavage intérieur à la vapeur
 - ✓ Vente de voitures d'occasion
 - ✓ Diagnostic électronique
- Demander Shmouel -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42
directauto@orange.fr

MAHANE BINYAMIN

sous l'égide du Beth Loubavitch de Montrouze

Colonie de vacances à Bournezeau (85)

Spécial garçons de 8 à 13 ans

du 9 au 26 juillet

A proximité du grand parc du Puy du Fou et à 45 mn de la mer
Sport, camping, maccabiades, veillées, piscine...

Infos et inscriptions au 06 06 77 27 73

Prix du séjour : 860 € tout compris

Séjour pour filles
de 9 à 15 ans

du 8 au 22 juillet

Voyage au

Luxe-en-Bouche

Maison familiale rurale
77460 Souppes-sur-Loing
Ateliers manuels et cuisine
Sport - Randonnées

Inscriptions : Hanna BITTON
06 25 05 49 01

Prix : 340 € la semaine

La Jeunesse Loubavitch de Toulouse
organise

2 CENTRES DE VACANCES

DANS LES HAUTES PYRÉNÉES

DU 31 JUILLET AU 20 AOÛT 2012

**PARDESS
MAMACH**

garçons de 8 à 13 ans

**PARDESS
HANNAH**

filles de 8 à 12 ans
adolescentes de 13 à 16 ans

PAF (voyage compris) **800 €**

Renseignements et inscriptions au **05 61 21 27 87**

Profitez de votre temps libre
pour vous ressourcer

à partir du
Lundi 4 juin 2012

avec un
**PROGRAMME
D'ETUDE
SPECIAL ETUDIANTS**
au Beth Loubavitch

PROGRAMME

8H 00	Hassidout
8h 45	Téfila suivie d'un petit déjeuner
10h 00	Etude talmudique (plusieurs niveaux) Possibilité d'apprentissage des bases de lecture ou de l'étude
12h 30	Déjeuner

Conférences et autres activités

Rejoignez-nous !

Beth Loubavitch

8, rue Lamatine - 75009 Paris (M^o : Cadet)
Renseignements : 01 45 26 87 60 / 06 01 20 05 86



GAN ISRAËL DU 9 AU 27 JUILLET 2012



■ PARIS -

7 ^e & 15 ^e	Mergui Yossi	06 22 03 33 07
12 ^e	Martinez Yossef	06 61 10 62 10
13 ^e Yavné	Assouline Esther	06 21 72 67 74
19 ^e	Sidoroff Jérémie	06 87 21 73 42

■ 91

Yerres	Attal Eliahou	06 87 51 66 27
--------	---------------	----------------

■ 92

Boulogne Billancourt	Sojcher Michaël	06 20 44 07 63
Clichy sur Seine	Uzan Elie	06 60 49 67 51
Montrouge	Mimoun Lévi	06 65 96 26 26

■ 93

Epinay sur Seine	Abrahami Yossef	06 11 42 15 33
Les Lilas	Sarfati Malka	06 61 50 35 47
Aubervilliers (Chnéor)	Kalmenson Méir Sim'ha	06 62 62 13 48

■ 94

Bonneuil sur Marne	Altabé Yossi	06 65 73 41 30
Fontenay/Bois	Lasry Mendi	06 64 21 59 68
S. Maur des Fossés	Drookman Hershy	06 16 15 57 64

■ 95

S. Brice	Amram Dovi	06 61 99 59 74
----------	------------	----------------



Un été inoubliable...



**Votre Boîte de Tsédaka
est pleine !**

Vous pouvez

la rapporter au 8, rue Lamatine - Paris 9^e (M^o Cadet)
Beth Loubavitch: ou 55, rue Petit - Paris 19^e (M^o Ourcq)
nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60

DANS ISF, IL Y A AUSSI... **SOLIDARITE !**

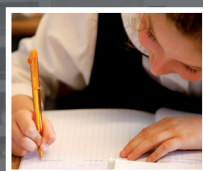
En application de la loi TEPA, l'année 2012 offre encore la possibilité de réduire de 75% l'Impôt sur la Fortune par un don aux fondations reconnues d'utilité publique, notamment

En nous remettant, avant le 15 juin 2012, un don en chèque libellé à :

FJF - FONDATION HAYA MOUCHKA

Ou en versant votre don en ligne – reçu cerfa immédiat sur votre mail- à l'adresse : hayamouchka.fondationjudaisme.org

vous contribuerez encore à l'avenir de la communauté et à son développement !



Choisir de réduire votre ISF en favorisant l'action du BETH LOUBAVITCH, c'est affecter vous-même votre don à une institution dynamique, solidaire et authentique.

Beth Loubavitch a réalisé en Ile-de-France :

- Le plus grand complexe scolaire d'Europe : Beth 'Haya Mouchka
- Des Institutions Scolaires pour 2500 élèves
- 400 berceaux de crèche
- 100 implantations locales
- 45 centres communautaires
- 40 centres aérés Gan Israël
- 30 centres de Talmud Torah
- 850 cours hebdomadaires pour 12 000 participants
- 2 séminaires d'études Européens

ainsi que :

- 150 000 guides à l'occasion des grandes fêtes
- 35 000 exemplaires de la Sidra de la Semaine
- 60 000 Kits de Pourim distribués et 2000 lectures de la Méguila
- 20 000 kits distribués pour 'Hanouccah

et aussi des éditions, visites aux malades, visites aux communautés isolées, aides aux familles en difficulté, clubs du 3^{ème} âge et Chabbats pleins pour étudiants et lycéens...

Soutenez cette action d'envergure en versant tout ou partie de votre ISF à :

FONDATION HAYA MOUCHKA

*sous l'égide de la
FONDATION DU JUDAISME FRANÇAIS*

8, rue Lamartine 75009 PARIS

Un reçu fiscal vous sera adressé sous 48 heures.

N'hésitez pas à nous appeler au : 01 44 52 72 96 ou à nous contacter à l'adresse : isf2012bl@gmail.com

LA FONDATION HAYA MOUCHKA EST DÉDIÉE À LA MÉMOIRE DE BATIA BAT HARAV BENTSION

afin de promouvoir, soutenir, développer toute action éducative ou sociale par le financement de projets liés à : la construction ou le fonctionnement d'institutions éducatives, le développement d'œuvres sociales d'aide aux plus démunis, aux personnes âgées et aux handicapés, l'octroi de bourses scolaires ou d'études supérieures.



**FONDATION
HAYA MOUCHKA**